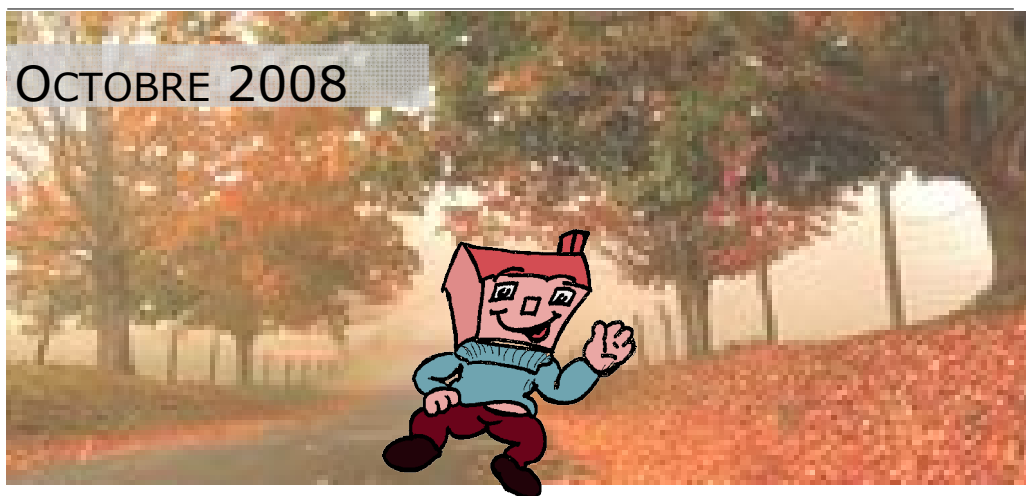


OCTOBRE 2008



## Place aux images...

**Q**ue de blablas dans le numéro précédent ! Stop !  
Dans les pages qui suivent, le choc des photos  
prime sur le poids des mots...

**Des photos des travaux en cours, de la cité Delvaux, que  
nous vous présentons plus en détails, de nos nouveaux  
collaborateurs...**

Un mot cependant sur les suites de notre article à propos des nouveautés en matière de chauffage collectif. Si tout va bien, au moment où vous lirez ces lignes, vos radiateurs seront équipés des nouveaux répartiteurs de chaleur, électroniques, à radio-fréquence. Waouh ! Ça c'est de la technique !

Quant aux vannes thermostatiques, elles ont eu plus de succès qu'attendu. Et beaucoup plus après le toutes-boîtes déposé fin août qu'à l'occasion de l'article du C'est A Dire de juillet... snif... On dépassera certainement le millier de vannes lorsque l'opération sera terminée, soit un cinquième du patrimoine.

Si tout va bien, ces nouvelles vannes seront posées en novembre. Une question est revenue assez souvent préalablement à la demande de placement. En résumé, il faut rappeler que les régulations collectives gardent la priorité, à savoir les courbes de température maximale, l'influence de l'ensoleillement progressif sur les différentes façades, le régime de nuit... La vanne thermostatique ne permettra évidemment jamais d'avoir plus de chaleur que celle déterminée par ces consignes. Mais elle permettra de jouer avec confort dans cette plage de températures limitée entre le tout et le rien par les vannes ordinaires. Et pourrait faciliter des économies d'énergie. Un mode d'emploi précis sera remis aux utilisateurs lors du placement.

[Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features](#)

## Où en sont nos travaux en cours ???

**Cité Decooman : ça reprend !**



*Une jolie variation sur les trois pignons*



**Cité Tolaire,  
à Ransart :  
ça se poursuit !**

*Avant, (à gauche)... après (à droite).  
Quelle différence !*

[Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features](#)

## Cité Sélestat : ça se termine !



*On ne la reconnaît plus !*



*Voir notre numéro de juillet...*

## Cité Germinal : ça commence !



## la cité Delvaux, Place des Porions à Montignies-sur-Sambre



Le Foyer Montagnard décide au milieu des années 70 la construction de 4 immeubles, dans l'esprit de ce qui s'est fait juste à côté, à la cité Poffé, sur le Site Sainte-Célenie, qui était en son temps un charbonnage. Un des attraits principaux était la proximité d'une station de Métro. Hélas !

L'étude du projet est confiée à l'architecte Guyaux, de Charleroi, aujourd'hui décédé. Le permis de bâtir est introduit le 8 avril 1977. L'ouverture des soumissions a lieu le 3 septembre 1979. La lettre de commande est envoyée le 14 novembre 1980 à l'association momentanée Bemat-Lixon (Gilly-Marchienne). Le début des travaux est fixé au 1<sup>er</sup> mars 1981.

Dès le début, pour une question de nature de terrain, de budget, de sécurisation, etc, le projet de l'architecte a été fortement revu, notamment en ce qui concerne les sous-sols et le parking. Les travaux

de voirie sont revenus à la firme Wanty, d'Épinois.

La réception provisoire a eu lieu le 24 août 1983. A partir de 1984, les immeubles ont été mis en location un à un, environ tous les six mois.

Le coût total de ces travaux tournait autour des 8 millions d'euro.

C'est notre cité à appartements la plus récente. Une des dernières à avoir vu le jour en Wallonie car

cette mode des buildings s'est éteinte à cette époque.

Il y a donc 4 immeubles de 8 niveaux, avec 5 appartements à chaque niveau, donc 40 par immeuble, 160 au total de la cité.

On peut dire que c'est la sœur cadette de sa voisine, la cité Poffé. Normal, le « père architecte » est le même !

La particularité de cette cité est qu'entre les immeubles, au niveau des caves, s'étend un vaste parking d'un seul tenant. Il pourrait contenir jusqu'à 260 véhicules, dans des box grillagés, à condition de se serrer les coudes. Comme nous avons connu quelques problèmes de vol et vandalisme dans les premiers temps, nous l'avons fermé par des volets automatiques et sécurisé par un contrôle d'accès électronique.

Tout de suite après la construction, il a fallu installer un groupe de surpression pour mettre l'eau de ville à 8 bars (nécessité surtout pour le circuit pompier). On se trouve au pied du château d'eau !



[Click Here to upgrade to  
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

### Principaux travaux ultérieurs :

- cloisonnement des parkings sous-sols
- entretien des lasures châssis en 1989.
- divers travaux d'entretien et de réparation en façades
- remplacement des coupes exutoires de fumées au-dessus des 8 cages d'escaliers
- Sécurisation parkings sous-sols en 2002 (volets et contrôle d'accès).

### **Plan Exceptionnel d'Investissement 2004**

La rénovation est confiée à l'architecte Barattucci, de Nalinnes.

Ces travaux se décomposaient comme suit :

- Lot 1, pose d'un bardage en façades, 1.300.000 €, réception provisoire le 14.12.2006.
- Lot 2, rénovation des toitures, 110.000 €, réception provisoire le 3.5.2007
- Lot 3, châssis balcons, 450.000 €, réception provisoire le 11.5.2006. La définitive n'a pas été accordée car un litige est en cours, suite au débouquement de quelques ouvrants
- Lot 4, sanitaires et ventilations, 300.000 €, ré-

ception provisoire le 9.8.2006.

- Lot 5, sécurisation incendie, 335.000 €, réception provisoire le 1.6.2006.
- Lot 6, sécurisation ascenseurs, 85.000 €, réception provisoire le 23.2.2006.

En marge, quelques travaux d'aménagement des abords (places supplémentaires de parkings, réfection de trottoirs, éclairage public)

Soit un total approximatif de 2.600.000 €.



Saviez-vous que c'est à l'occasion de la création de cette cité que l'Avenue de la Crèche a vu le jour ? Eh oui, il y a 25 ans, il fallait faire le tour du Stade Yernaux par la rue du Poirier !



## La maison de l'économie sociale



Vous connaissez certainement les Titres Services, anciennement chèques ALE. Vous connaissez peut-être un certain nombre d'entreprises d'Économie Sociale, qui fonctionnent avec ce système de titres services.

Et la Maison de l'Économie Sociale de Charleroi, vous connaissez ? C'est un département de la Ville mis à votre disposition pour répondre à toutes vos questions dans ce domaine, et vous guider vers des entreprises spécialisées dans le domaine qui vous préoccupe. Mais, quelles sont les activités couvertes ? Sans vouloir être exhaustif, en voici quelques-unes : nettoyage, entretien de jardins, couture et repassage, petits travaux du bâtiment, transport, écrivain public, services pour les malvoyants, reliure, graphisme, photogravure, impression et lettrage, courses à domicile, conseils dans le domaine du logement, conseils de gestion de sociétés, informatique, alimentation, artisanat, mobilier, etc, etc

Il y en a d'autres, et de plus spécialisés ! N'hésitez pas à vous renseigner, soit sur le site [www.charleroi.be](http://www.charleroi.be) > économie sociale > la Maison de l'Économie Sociale (voir en encadré), ou en téléphonant gratuitement au 0800 / 96 252.

Les ayant contactés, nous avons appris qu'un nouvel annuaire des entreprises allait bientôt sortir sous forme de toutes-boîtes. Si vous ne le recevez pas, demandez-le en téléphonant au 0800 / 96 252.

Le 16 octobre prochain se tiendra à Charleroi-Expo le Salon Business Factory, avec plusieurs entreprises d'économie sociale, et beaucoup d'autres.

Autre projet, le prix « Coup de Pouce », doté de 16.000 €, réparti en trois lots, l'un pour la meilleure entreprise existante, un autre pour le projet le plus novateur, et un pour un projet de développement durable.

La Maison de l'Économie Sociale est un département de la Ville de Charleroi créé en 1995 au service du citoyen.

Une équipe dynamique vous y accueille et vous renseigne sur tout ce qui concerne l'économie sociale.

Elle possède un centre de documentation régulièrement complété par de nouvelles acquisitions qui vous informent des nouvelles activités de ce troisième secteur.

L'Annuaire des Entreprises d'Économie Sociale vous guide sur les entreprises existantes. Il peut être obtenu par un simple appel gratuit au **0800/96 252**.

Si vous êtes actif dans le secteur de l'Économie Sociale, elle vous aide à promouvoir votre entreprise ; Si vous disposez d'un site Internet, faites-le nous savoir, elle se fera un plaisir de vous inscrire dans la page ["sites liés à l'Économie Sociale"](#).

Le département vous est ouvert :

**Du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de  
13h30 à 16h 00**

**L'Adresse : 16 rue de la  
Garenne, 6000, CHARLE-  
ROI.**

[Click Here to upgrade to  
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

## LE COURNIER DES LOCATAIRES

Une dame de la cité Sélestat (immeubles autour des bureaux de Versant Est) nous adresse ce projet de « charte des logements sociaux »...

« Quelques conseils pratiques qui rendront la cohabitation plus harmonieuse, c chaque locataire ayant les mêmes droits, mais aussi les mêmes devoirs. »

*Pourvoir pieds de chaises et tables de feutres pour limiter le bruit lors de déplacements ;*

*Utiliser lessiveuse et sèche-linge uniquement de la journée ;*

*Radio ou chaîne hi-fi à faire fonctionner uniquement pour soi et non pour tout le building ;*

*Respecter le repos des autres locataires. A ce sujet, nous vous rappelons que de 22h à 7h, les bruits sont considérés comme nuisance nocturne ;*

*Éduquer les enfants à ne pas crier dans la cage d'escaliers qui sert d'amplificateur aux bruits ;*

*Éviter le claquage des portes ;*

*Ne pas utiliser les logements sociaux comme maison communautaire ou maison d'hébergement ;*

*Chausser des pantoufles dans l'appartement...*

*La vie en communauté dans les buildings demande des efforts de la part de chacun afin que les mêmes droits soient la règle et non pas l'exception.*

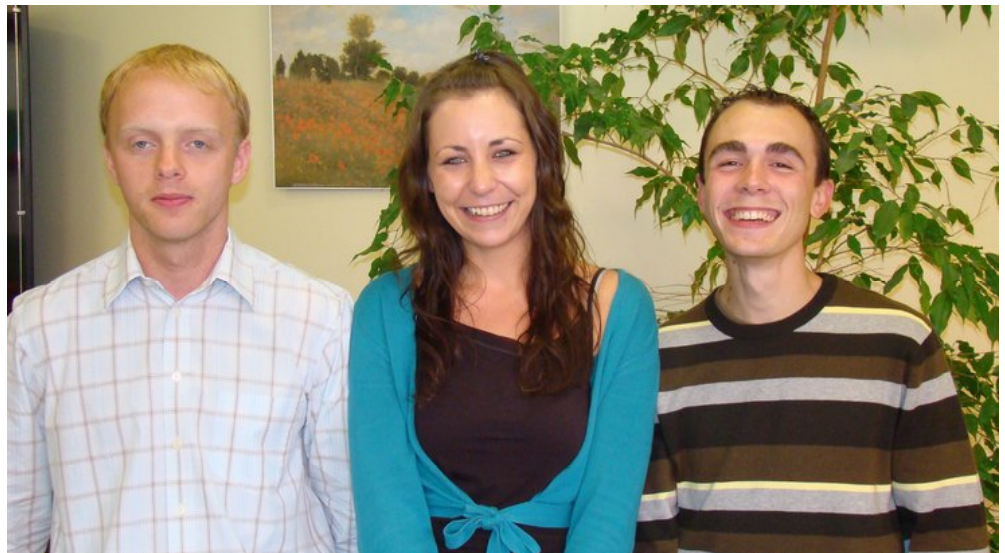
Nous vous avons annoncé  
l'arrivée de trois nouveaux colla-  
borateurs !

Les voici, de gauche à droite :

**Nicolas LEONARD**

**Marie-Violaine HUART**

**Jean-François DEVEMY**



**La pensée du mois :**

« On reproche sévèrement à la Vertu ses défauts, tandis qu'on est plein d'indulgence pour les qualités du Vice. ».

Honoré (moi de même) de Balzac.

**RPM Charleroi**  
Éditeur responsable :  
Eric VAN ROOZENDAEL

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!

[WWW.VERSANTEST.BE](http://WWW.VERSANTEST.BE)

**A votre service.**

**Par téléphone.... 071/27.67.50,**

**Tapez 1 pour le service technique, ensuite 1 pour une demande d'intervention  
ou  
2 pour les Fournisseurs**

**Tapez 2 pour le service Social et Retard de loyer,  
Tapez 3 pour les autres services.**

**Par fax... 071/31.87.27.**

**Par mail... [info@versantest.be](mailto:info@versantest.be)**

**Par courrier... rue Trieu Kaisin, 70  
6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE**

**Lors des permanences en nos bureaux...**

**les lundis de 13h30 à 18h00 et jeudis de 13h30 à 17h00.**

**Inscription...**

**Sur rendez-vous !**

**les lundis de 13h30 à 17h00, les mardis de 8h00 à 12h00 et jeudis de 13h30 à 16h00.**

**Permanences du Directeur Gérant...**

**les mercredis de 14h00 à 17h00, sur rendez-vous **UNIQUEMENT.****

## **Le nouveau CCLP**

Voici la composition du nouveau Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires, en place pour les quatre années à venir.

Présidente : Madame Raymonde Daffe, Place des Porions 1/5, Montignies-sur-Sambre, 071 300007

Vice-Président : Monsieur Léon Vanbreuseghem, rue F. Hotyat 4/16, Montignies-sur-Sambre, 0475 308153

Trésorière : Madame Denise Carestiato, rue du Braquet 7/11, Montignies-sur-Sambre, 0497 207246

Secrétaire : Monsieur Michel Daloze, rue Paul Janson 34/10, Montignies-sur-Sambre, 071 950212

Membres :

Me Marie-France Blaes, rue du Rambulant 88 I, Gilly, 0497 737747

Mr Jean-Pierre Casteleyn, rue E. Yernaux 2/52, Montignies-sur-Sambre, 0496 763468

Mr Jean-Baptiste Debusscher, rue de l'Eglise 24/1/1, Montignies-sur-Sambre, 071 322498

Me Jeannine Delannoy, rue Paul Janson 36/7, Montignies-sur-Sambre, 071 316509

Me Giovanna Taglieri, rue du Braquet 9/1/1, Montignies-sur-Sambre , 0496 484836

Mr Philippe Lufin, rue Tayant 37, Ransart, 071 340776.

Durant ces quatre années, nous allons œuvrer ensemble pour le bien-être et le droit de tous les locataires. Les numéros de téléphone et de GSM sont à votre disposition pour joindre chacun de nous dès qu'un problème se présente ou qu'une question se pose.

La Présidente,  
E. Daffe.